

Projet d'établissement de l'école primaire des Magnolias

Notre projet pédagogique respecte les lois concernant l'enseignement, s'inscrit dans le cadre fixé par les projets éducatifs et pédagogiques de la ville de Bruxelles et tient compte de ce qui suit :

Étant donné que :

- l'obligation scolaire impose des contraintes ;
- l'éducation primaire est une étape capitale entre l'éducation préscolaire et l'éducation secondaire ;
- la société est demandeuse de personnel mieux formé et polyvalent ;
- l'enfant a des besoins intellectuels, affectifs et physiques qu'il faut respecter ;
- il faut admettre les différences profondes entre les élèves d'une même classe ;
- le temps de présence à l'école est fort restreint pour assimiler les programmes souvent très étoffés ;

tout membre du personnel veille à prendre chaque enfant par la main et à le mener le plus loin possible dans sa globalité cognitive, comportementale, physique et affective en vue de lui permettre de réussir et de s'épanouir dans le monde actuel ainsi que dans celui de demain et, à courte échéance, de lui permettre d'entrer dans l'enseignement secondaire de tous types et l'enseignement de la Ville de Bruxelles en particulier.

Les priorités de notre enseignement :

- prendre en compte les différences individuelles, culturelles et sociales dans un esprit de tolérance réciproque excluant toute forme de fanatisme ;
- harmoniser les passages entre les niveaux d'enseignement : maternel et primaire, primaire et secondaire ;
- cultiver la solidarité et la volonté personnelle, la précision et la créativité, l'esprit logique, scientifique, artistique et critique dans tous les domaines sans oublier l'esprit sportif ;
- pratiquer la démocratie et sensibiliser l'écologie ;
- développer les compétences linguistiques régionales (Français - Néerlandais) afin de tendre vers une dynamique de véritable communication ;
- développer le sens des responsabilités et l'autonomie en demandant à chaque enfant une discipline personnelle qui implique choix, contrôle de soi et effort ;
- aider l'enfant à conquérir son environnement, tant local que régional, communautaire, belge ou son pays d'origine, européen et mondial ;
- promouvoir l'éducation affective, sexuelle, et l'éducation à la santé par des professionnels de la santé ;
- développer les réussites de l'apprenant plutôt que d'insister sur ses difficultés ;
- former une réelle Communauté Éducative où enseignants, enfants et parents collaborent sainement.

Il va de soi que notre projet pédagogique doit tenir compte de l'évolution de notre société, de son système éducatif, des nouvelles données pédagogiques et des besoins des enfants.

Projet d'établissement de l'école primaire des Magnolias (suite)

Dans le cadre du partenariat pédagogique avec l'ensemble des écoles secondaires de la Ville de Bruxelles, notre établissement développe des actions diverses comme des activités en commun (compétitions sportives, cross, etc.), l'échange de documents pédagogiques accessibles aux enseignants via le site de l'enseignement de la Ville, des périodes de concertation entre les équipes éducatives qui permettront les échanges de bonnes pratiques pédagogiques mais aussi de définir les compétences attendues dans les diverses disciplines enseignées, des formations d'enseignants en commun, des visites d'élèves de notre école dans les établissements d'enseignement secondaire à l'occasion d'activités culturelles, sportives ou ludiques, la présence ponctuelle d'enseignants d'un niveau dans l'autre lors de séquences d'apprentissage ou de remédiation.

Bien d'autres actions pourront être menées en vue de renforcer ce partenariat pédagogique. Ces actions seront alors le fait d'une prise d'initiative ponctuelle par l'une ou l'autre équipe pédagogique concernée.

Ce partenariat est destiné à tisser des liens durables entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire de la Ville de Bruxelles. Il facilite la transition pédagogique pour les élèves et veille à augmenter les chances de réussite des élèves du 1er degré des écoles secondaires.

Conformément à la circulaire 3624 du 30 juin 2011, l'équipe éducative de l'école primaire des Magnolias a rédigé un Projet général d'action d'encadrement différencié (PGAED) couvrant la période scolaire de septembre 2011 à juin 2015.

Le PGAED a été présenté et approuvé par le Conseil de participation le 11 octobre 2011.

Celui-ci reprend des objectifs menés selon 4 axes de travail répartis sur 4 années.

Les 4 axes sont :

1. Développer la solidarité.
2. Développer les langues officielles de la région bruxelloise.
3. Développer l'accès à la culture et au sport.
4. Développer l'éducation aux sciences et à l'écologie.

Nous organisons des sorties éducatives et des séjours pédagogiques avec nuitées (classes de dépaysement) qui, comme toutes activités pédagogiques, sont obligatoires.